

Rapport d'activité 2003



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2003 POLICE

Le présent document donne une vue d'ensemble de l'activité de la police durant l'année 2003.

Il reprend globalement les paramètres développés dans le rapport de gestion remis au Conseil d'Etat.

Ce fascicule se subdivise comme suit :

Mission de la police

2003 - priorités, activités, événements importants

- L'année 2003
- La coopération
- Les méthodes de travail
- Les ressources humaines
- Les systèmes d'information
- Les locaux
- L'avant et l'après-G8
- Le SMSI
- La criminalité

2004 - perspectives

- Remotiver
- Les nouveaux systèmes d'information
- La police de proximité
- Les ressources humaines
- L'organisation
- Le poste de Cornavin
- La Loi sur la police

Données statistiques



MISSION DE LA POLICE

La mission de la police est mentionnée à l'article 3 de la loi sur la police, comme suit :

- ¹ La police est exercée dans tout le canton par un seul corps de police qui est chargé :
 - a) de la police judiciaire, conformément aux dispositions du code de procédure pénale ;
 - b) de veiller à l'observation des lois et règlements de police (police administrative) ;
 - c) d'assurer la tranquillité, la sécurité et l'ordre publics, notamment en matière de circulation ;
 - d) de la police rurale ;
 - e) de la police des étrangers, pour autant que celle-ci n'incombe pas au directeur de l'office cantonal de la population.
- ² Le corps de police assure en outre l'exécution des décisions prises par les autorités judiciaires et administratives.
- ³ Le corps de police est également chargé de la coordination des préparatifs et de la conduite en cas de catastrophe et en matière de défense générale.

2003 - PRIORITÉS, ACTIVITÉS, ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

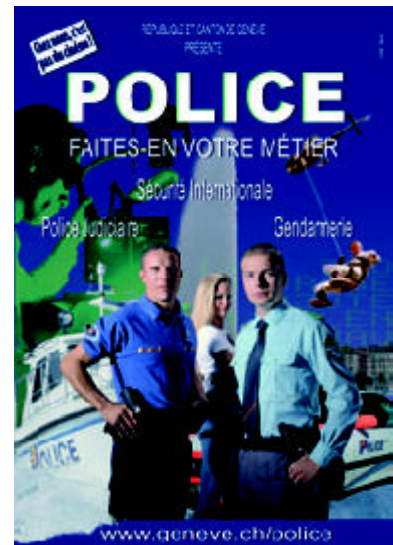
L'ANNÉE 2003 a été caractérisée par la gestion de grands événements (G8, Sommet Mondial sur la Société de l'Information) et les conséquences de certaines affaires sur la hiérarchie (démission du chef de la police à la suite de l'affaire dite de « Cornavin »).

Ces particularités ont bien évidemment influencé tous les aspects de la police, qu'il s'agisse du retard pris dans l'introduction de nouvelles méthodes de travail ou de la motivation des collaborateurs.

Dans le domaine de l'organisation, 2003 se caractérise par la stabilité. Grâce à son fonctionnement de 24h sur 24, le centre de coopération policière et douanière a permis d'améliorer la COOPÉRATION franco-suisse dans la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Les nouvelles normes introduites par la LAVI (loi sur l'accueil des victimes d'infraction) pour mieux protéger encore les victimes, particulièrement celles qui ont été atteintes dans leur intégrité sexuelle ont modifié quelques MÉTHODES DE TRAVAIL au sein de la police judiciaire. Pour répondre aux besoins accrus des juges chargés des affaires complexes, elle a mis sur pied, à titre d'essai, un groupe spécial au sein de la brigade financière.

Dans le domaine des RESSOURCES HUMAINES, il y a lieu de relever le manque d'effectifs particulièrement flagrant au sein de la gendarmerie. Ce service a le même effectif qu'à la fin des années quatre-vingts ... alors que ses missions n'ont pas cessé d'augmenter. L'influence de certains événements, les heures supplémentaires qui n'en finissent pas d'augmenter et la perturbation constante des horaires de travail, ont généré une démotivation au sein des fonctionnaires de police dès le printemps, qui a atteint son paroxysme en automne avec la manifestation des gendarmes. Pour analyser le degré de satisfaction des collaborateurs de la police et leurs attentes, un sondage a été réalisé durant le printemps, suivi en automne par l'élaboration d'une cinquantaine de plans d'action.



« P 2000 » est l'appellation du plus grand changement dans le domaine des SYSTÈMES D'INFORMATION que la police a entrepris. Il va de soi qu'une telle année a entraîné des retards dans l'introduction de ce système. Pensons simplement aux conséquences de l'indisponibilité des collaborateurs sur leur formation continue...

Plusieurs services ont déménagé, notamment la Task Force Drogue (TFD). Certains déménagements sont la conséquence de **LOCAUX** insuffisants, c'est tout particulièrement le cas du Vieil Hôtel de Police de Carl-Vogt. Ce bâtiment, vétuste, a nécessité des travaux de rénovation. Se pose encore et toujours la question des « violons » qui ne répondent pas aux normes en vigueur.

Pour la police, il y aura dorénavant « **L'AVANT ET L'APRÈS-G8** », c'est dire à quel point cet événement a marqué l'année 2003... Genève a eu besoin, pour la première fois en plus des traditionnels renforts de policiers confédérés, du soutien de la police allemande pour gérer cet événement, augmentant ainsi la complexité des structures opérationnelles. Le pouvoir destructeur de l'adversaire (bloc noir) et le montant des dommages ont également marqué les esprits. Selon le groupe d'enquête mis sur pied spécialement, le montant des dommages « directs » s'élève à plus de 5 millions de francs.



Le **SMSI** (Sommet Mondial sur la Société de l'Information) par contre, caractérisé par le plus grand nombre de Chefs d'Etat que Genève n'ait jamais accueilli (plus de cinquante), s'est déroulé dans de très bonnes conditions. L'addition de ces événements et la charge qu'ils représentent pour les autres corps de police au travers des renforts qu'ils nous font parvenir, ont poussé diverses instances à se reposer la question de la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons.

Dans le domaine de la **CRIMINALITÉ**, 2003 se caractérise par une légère hausse, plus faible cependant que celle de 2001 à 2002. Près du quart des interpellations sont en relation avec le trafic de drogue. Ce phénomène, tout particulièrement dans le secteur de la gare de Cornavin, est le principal facteur qui influence le sentiment d'insécurité. Il démontre par ailleurs l'importance d'une unité spécialisée comme la TFD, qui, formée de 16 collaborateurs issus de la police judiciaire et de la gendarmerie, a procédé à près de 15% de toutes les interpellations.

2004 - PERSPECTIVES

Il s'agira principalement :

- ▶ de poursuivre les actions permettant de créer un « esprit de corps » et par là même « **REMOTIVER** » le collaborateur ;
- ▶ de poursuivre l'introduction de **NOUVEAUX SYSTÈMES** d'information qui avaient pris du retard ;
- ▶ d'inscrire dans la durée les principes de gestion tels que la « **POLICE DE PROXIMITÉ** ».

En d'autres termes, dans le domaine des **RESSOURCES HUMAINES**, les collaborateurs seront impliqués encore davantage dans les plans d'action. Par ailleurs, nous espérons que l'introduction de l'engagement de candidats au bénéfice d'un permis C, annoncera une augmentation des effectifs.

En ce qui concerne l'**ORGANISATION**, nous allons lancer d'un côté un sondage dit de « victimisation » qui a pour objectif, notamment de révéler les attentes des citoyens ... et d'un autre côté, nous allons reprendre la question de la « police de proximité » pour l'inscrire dans le sujet plus vaste que représente la « police urbaine ».

L'ouverture du poste de **CORNAVIN** durant le printemps et l'effort principal qui sera effectué dans le secteur de la gare, devraient répondre aux attentes sécuritaires de ce secteur.

Les modifications de la **LOI SUR LA POLICE** représentent pour 2004 une incertitude, étant donné qu'elles risquent de ne pas répondre aux attentes des collaborateurs. Cette incertitude est renforcée par la procédure d'évaluation des fonctions dont les collaborateurs attendent toujours une issue.

Données statistiques

CRIMINALITE ET ACTIVITES 2003

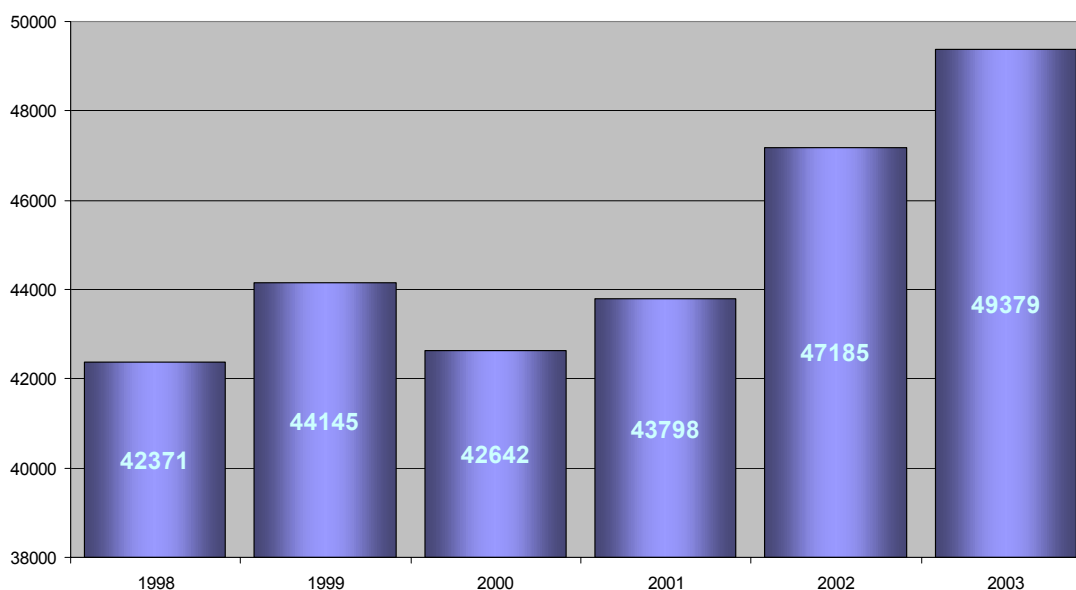
Remarques préliminaires

La statistique criminelle de la police genevoise est produite selon la même procédure depuis 1998. Les différents tableaux statistiques figurant ci-après font état de la criminalité, telle qu'elle est reportée et / ou connue de la police. La recherche en criminologie a mis en évidence qu'une certaine proportion de délits, dans une ampleur variable selon le type de délits et le contexte social, reste inconnue de la police et de la justice.

Brefs commentaires des données statistiques

Globalement, la criminalité connue de la police - y compris les tentatives - a augmenté d'un peu moins de 5% en 2003 par rapport à 2002. Le graphique G 0.1 qui reprend le volume global tel qu'il apparaît dans le tableau 1 ci-après, montre clairement le mouvement à la hausse de ces dernières années. La variation 2003 par rapport à la moyenne des années 1998 – 2002 de 12% rend compte de cette évolution. Comme toujours, les atteintes au patrimoine représentent grosso modo le 80 % du total. Leur évolution (+ 5% en 2003) influence fortement le score d'ensemble.

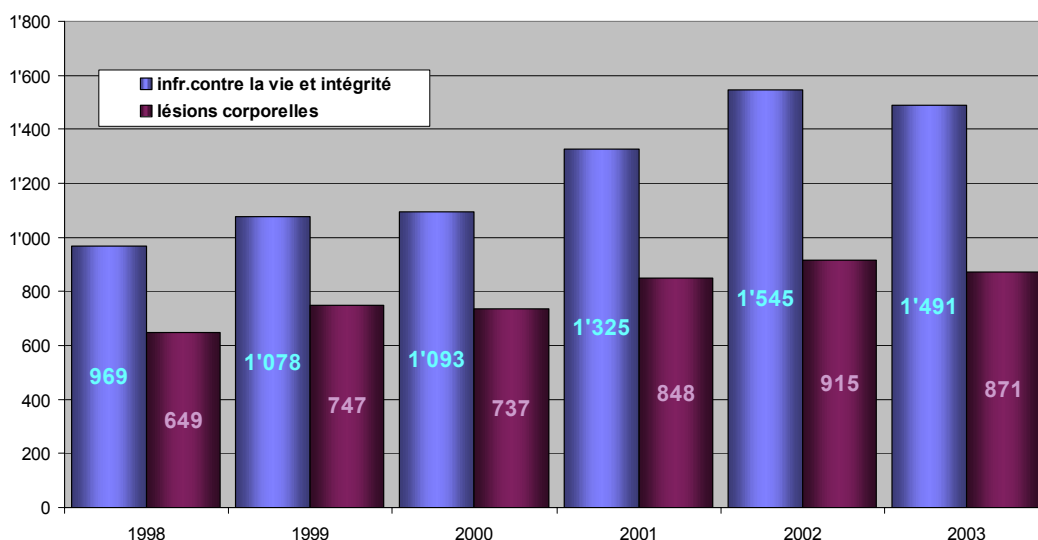
G 0.1 - Volume global, y compris tentatives, hors Stups et LCR



Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle

2003 marque une légère rupture par rapport à la tendance observée entre 1998 et 2002, qui se traduit par un recul de 3,5% par rapport à 2002 (voir le graphique G 0.2, données issues du tableau 1). Ce tassement est toutefois à mettre en relation avec la tendance moyenne : 2003 se situe sur ce plan à + 24%. Les lésions corporelles, graves et simples, qui représentent plus de la moitié de ces infractions, reculent un peu plus fortement (env. 5%). Les autres atteintes, notamment les voies de fait et les agressions, suivent la même évolution, plus timidement (- 2%). Ajoutons que les cas d'homicides réalisés restent rares et dans les « normes locales » (voir le graphique 1, p. 20).

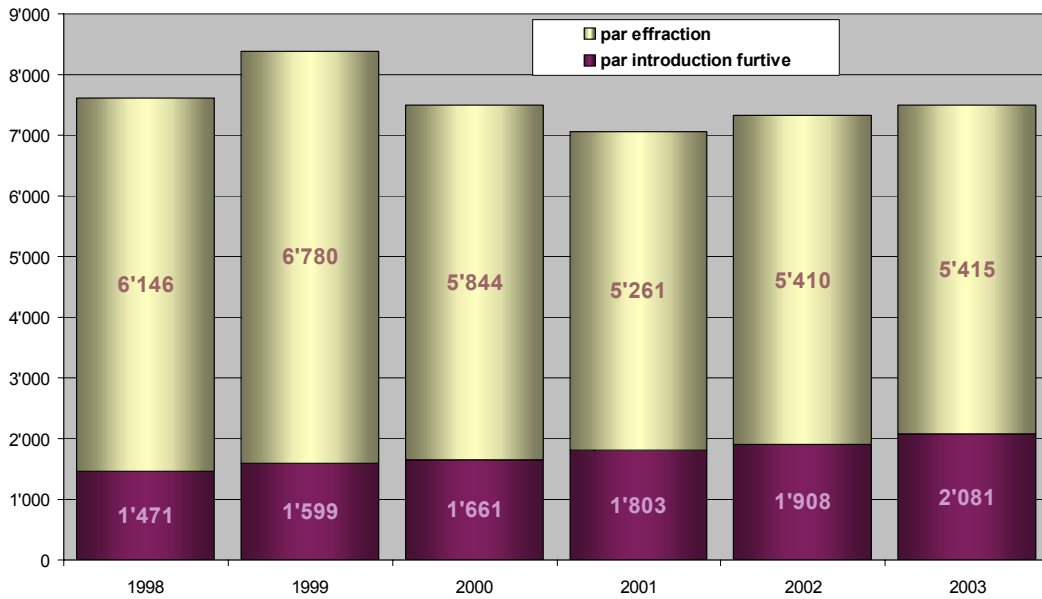
G 0.2 - Evolution des infractions contre la vie et l'intégrité corporelle, et part des lésions corporelles (graves et simples) de 1998 à 2003



Infractions contre le patrimoine

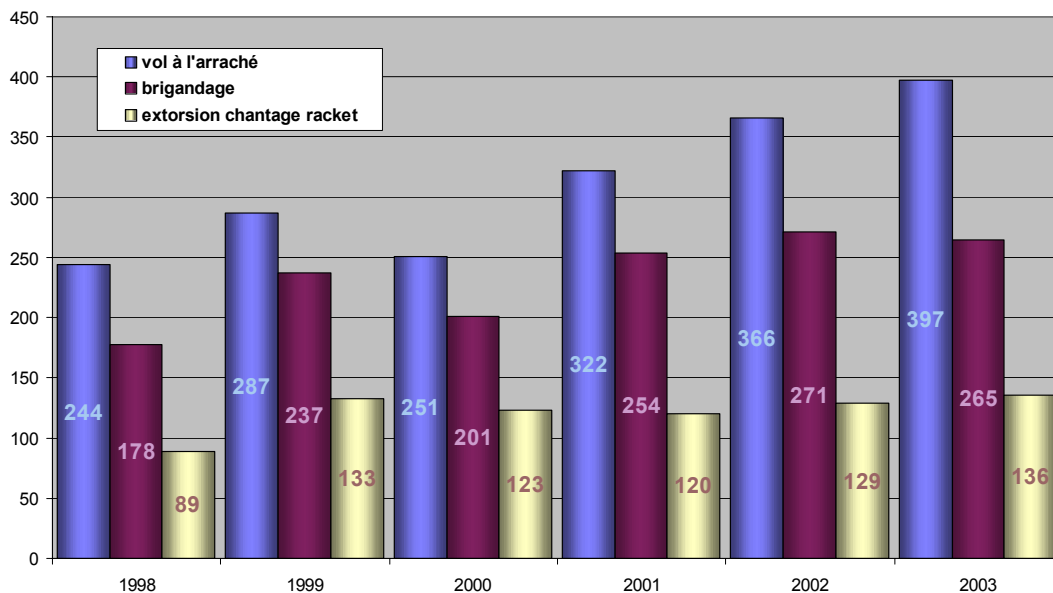
De 1998 à 2003, le volume total des cambriolages (par effraction ou introduction furtive) oscille entre 7'000 et 7'600, à l'exception de l'année record 1999 (près de 8'400). Le trait marquant est l'augmentation, tant en comparaison annuelle (+ 9%) que pluriannuelle (+ 23,5%), des cas par introduction furtive, tandis que les effractions tendent à diminuer (- 8% en 2003 par rapport à la moyenne 1998 – 2002) (voir le graphique G 0.3, données tirées du tableau 1, p. 18). Le tableau 4 (p. 22) indique l'évolution des principales cibles en distinguant les résidences (hors caves, garages, etc.) et les commerces. En volume, les résidences sont 2,5 fois plus souvent « visitées » que les commerces. Ces derniers ont connu en 2003 une évolution moins favorable par rapport à 2002 (+ 12%). On peut estimer l'effet des manifestations autour du G8 à moins de 3% de l'augmentation.

G 0.3 - Evolution des cambriolages de 1998 à 2003



Les atteintes au patrimoine impliquant un contact entre l'auteur et la victime, soit physique par exemple lors d'un vol à l'arraché, soit par le recours à la violence ou à des menaces (brigandage d'une part, ou d'autre part, chantage et extorsion) s'inscrivent tous à la hausse dans la durée, en particulier les vols à l'arraché (voir le graphique G 0.4, données extraites du tableau 1). En 2003, les brigandages reculent légèrement par rapport à l'année précédente.

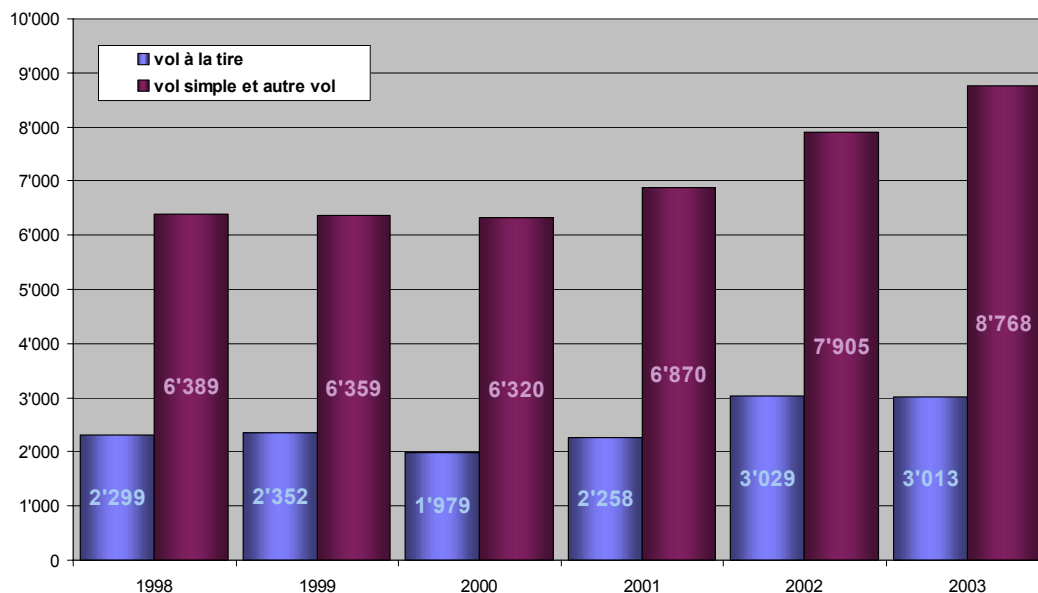
G 0.4 - Vols avec interaction (physique ou avec violence ou menace) entre l'auteur et la victime, de 1998 à 2003



Le volume des vols à la tire est resté stable en 2003 par rapport à 2002. Cette stabilité ne remet pas en cause la tendance orientée à la hausse sur la durée. Les vols simples suivent une évolution

similaire, qui s'exprime plus nettement (voir le graphique G 0.5 et les données au tableau 1). Mentionnons encore que les vols à l'astuce ont reculé assez nettement en 2003 (- 13%). Il est vrai que le volume 2002 avait été particulièrement élevé. Cette embellie atténuée la croissance observée sur la durée (+ 7,5% tout de même ; tableau 1).

G 0.5 - Vols à la tire et vols simples, de 1998 à 2003



En matière d'atteintes aux véhicules, on relèvera la diminution régulière des vols de voitures depuis 1999 et l'évolution plus contrastée des vols de motos et scooters (voir le graphique 3a, p. 20). Si de 1998 à 2002, la tendance était à la baisse des vols dans/sur les véhicules (avec ou sans effraction), l'année 2003 marque simultanément une rupture et un record avec un volume de plus de 5'300 cas (+ 24% en comparaison annuelle, + 18% en comparaison pluriannuelle ; voir le graphique 3b, p. 20).

Autres infractions

Pour le surplus, le tableau 1 (page 18) donne de façon détaillée l'évolution selon les différents types de délits. A titre complémentaire, nous mentionnerons ici :

- Avec un volume de 173 cas, les incendies intentionnels augmentent fortement (+50,5%). Il y a là, pour une part, un effet des manifestations liées au G8. On peut toutefois estimer que sans cet effet, l'augmentation reste conséquente (+35% environ).
- En 2002, le volume des délits contre l'intégrité sexuelle a fortement été influencé par la lutte contre la pédophilie par internet, en particulier par l'opération « Genesis ». Le reflux observé en 2003 s'explique très largement ainsi. Si l'on fait abstraction de 2002, il apparaît clairement que le volume recensé en 2003 s'inscrit dans la tendance générale des années précédentes, marquée par la hausse des dénonciations.
- Toujours en 2002, les oppositions aux actes de l'autorité étaient en forte augmentation, tandis que les violences ou menaces contre les autorités et les fonctionnaires, certes à partir de faibles effectifs, explosaient. Force est de constater que les volumes 2003 se situent à un niveau comparable, largement plus élevé que durant les années 1998 à 2001. Les tableaux 18 et 19 (p.

33) portant sur les cas d'usage de la contrainte par la force publique mettent également en évidence le contexte d'intervention souvent difficile.

Délits et population

Les tableaux 3.1 à 3.3 (p. 21) reprennent un certain nombre de délits, rapportés en pour-mille de la population résidante. Comme le relève l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), « *depuis 1999, la population genevoise croît de façon soutenue, en moyenne 5'500 habitants supplémentaires par année de 1999 à 2002. En 2003, cette tendance est affirmée encore plus fortement : 6'768 personnes de plus en une année, soit + 1,5%. Le canton n'a pas connu une hausse de cette ampleur depuis les années 60* » (communiqué de presse du 21 janvier 2004, no 3).

A titre d'exemple, on relèvera que la probabilité d'être victime d'une atteinte au patrimoine augmente en 2003 par rapport aux années précédentes, toutes autres choses étant égales par ailleurs. Cela signifie que l'augmentation enregistrée de ce type d'infractions n'est pas la simple conséquence de l'accroissement de la population résidante. Ces données offrent également la possibilité au lecteur intéressé d'établir des comparaisons avec d'autres lieux.

Les arrestations

Le volume des arrestations, quel qu'en soit le motif, est élevé en 2003 et conforme à la tendance observée depuis 1988, même s'il est en retrait de 5% par rapport à 2002 (voir le graphique 4, p. 23). Les mandats des officiers de police représentent les 88% (96% en 2002 et 89% en 2001) des arrestations, les autres cas relevant de l'exécution de mandats émanant d'autres instances (voir le tableau 6, p. 23).

L'examen plus spécifique des mandats des officiers de police montre que, malgré le recul global (- 5,5%), les motifs liés au code pénal sont stables tandis que les affaires de LCR (loi sur la circulation routière) augmentent de 9,5% pour un volume nettement plus faible (voir le tableau 6b, p. 23). Les motifs liés à la LSEE (loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, voir aussi le tableau 8 en termes d'auteurs présumés, p. 24) reculent de 8,5%. Il faut mentionner ici que 223 cas influencent le volume 2003, tant des motifs que des personnes, en raison d'une infraction particulière, le non respect d'une assignation territoriale (art. 23 a LSEE, voir ci-après, ainsi que le tableau 17, p. 33). La part des infractions à la LStup diminue en 2003 par rapport à 2002 (- 17,5%). Ce recul traduit une moins grande activité (voir plus loin).

Le profil des personnes arrêtées¹

Qui sont les personnes arrêtées ? L'établissement d'un profil sommaire selon la nationalité et l'âge des auteurs est construit à partir des mandats des officiers de police. Les tableaux portent sur l'ensemble des délits, ainsi que sur les sources principales d'infractions (code pénal, infractions à la loi sur les stupéfiants et à la loi sur la circulation routière), à l'exclusion des infractions uniquement à la LSEE (sur ce point, voir le tableau 8, p. 24), et des arrestations multiples d'un même auteur au cours de l'année (« récidives »). Cette approche permet de calculer des taux d'infractions par catégories de la population résidante et par tranches quinquennales. Avec un effectif de 553, les

¹ Par commodité et dans le but de ne pas alourdir le texte, nous utilisons le terme d'« *auteur* ». Il va de soi que ce terme est à comprendre comme « *auteur présumé* » dans l'attente d'une décision de justice.

femmes représentent le 11,5% du total des arrestations. Selon le motif d'inculpation, elles se répartissent ainsi : LStup : 5%, code pénal : 13%, LSEE : 17% et LCR 15,5%. La répartition par sexe, fortement inégalitaire, ne fait pas de ce fait l'objet de traitement supplémentaire.

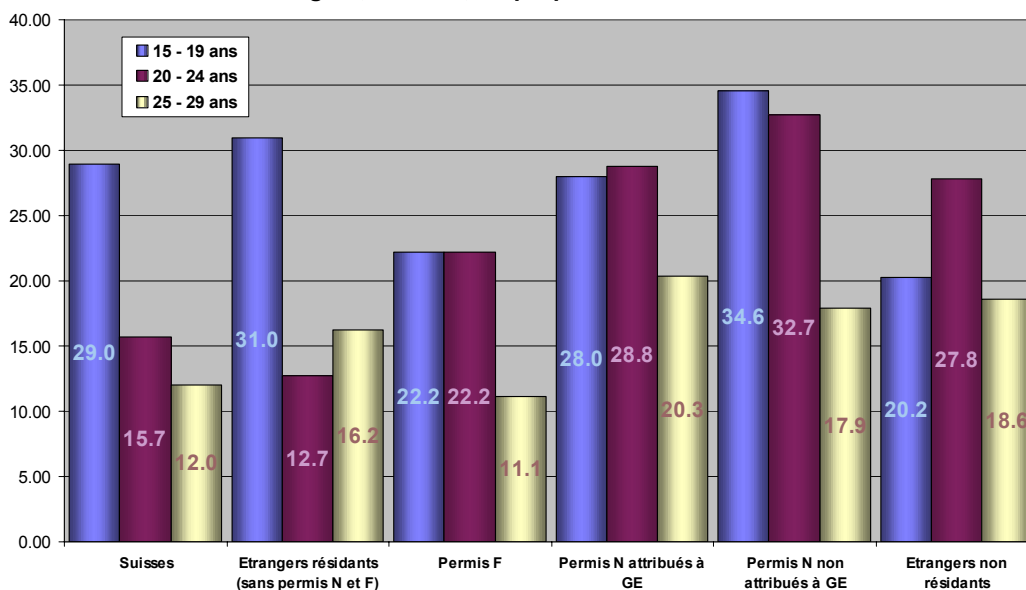
L'analyse globale (tout type d'infractions confondu, tableau 9, p. 24 et le tableau et graphique 9b, p. 30) fait ressortir un trait caractéristique de la situation genevoise, à savoir la forte proportion d'auteurs étrangers non résidents (42% en 2003, 40% en 2002 et 46% en 2001). Cette proportion s'élève à 61% (59% en 2002 et 57% en 2001) si l'on inclut les requérants d'asile. La contribution de ces derniers, par rapport à 2002, est en recul de 7%, particulièrement celle des requérants attribués à d'autres cantons (ce recul est à mettre en relation avec les observations liées aux infractions à la LStup ; voir ci-après).

Peut-on observer une distribution particulière des auteurs en fonction de leur nationalité, de leur statut en Suisse, de leur âge et du type d'infraction ? Les tableaux 10 (infractions au code pénal, p. 25), 11 (infractions à la LStup, p. 27) et 12 (infractions à la LCR, p. 29) portent sur les années 2002 et 2003. Ils indiquent le nombre d'auteurs par groupe d'âge, la proportion (en pour-cent) des auteurs de chaque catégorie d'âge au total des mandats et, pour la population résidente, la proportion (en pour-mille) par rapport à la population correspondante. Une dernière colonne compare le volume des mandats 2003 à celui de 2002. Les tableaux et graphiques 9b, 10b et 11b (p. 30) montrent l'évolution des différents effectifs à partir de 1998 sans distinguer les catégories d'âge.

Infractions au code pénal

En matière d'infractions au code pénal en 2003, on relèvera qu'en termes d'effectifs bruts les étrangers non résidents fournissent le plus fort contingent (1067 auteurs). Cette caractéristique est régulière, comme le montre le tableau 9b, p. 30. Ce tableau met également en évidence que les Suisses et les étrangers établis représentent un peu moins de la moitié des arrestations.

G 0.6 - Auteurs de 15 à 29 ans d'infractions au code pénal, suisses et étrangers, en 2003, en proportion des mandats OP

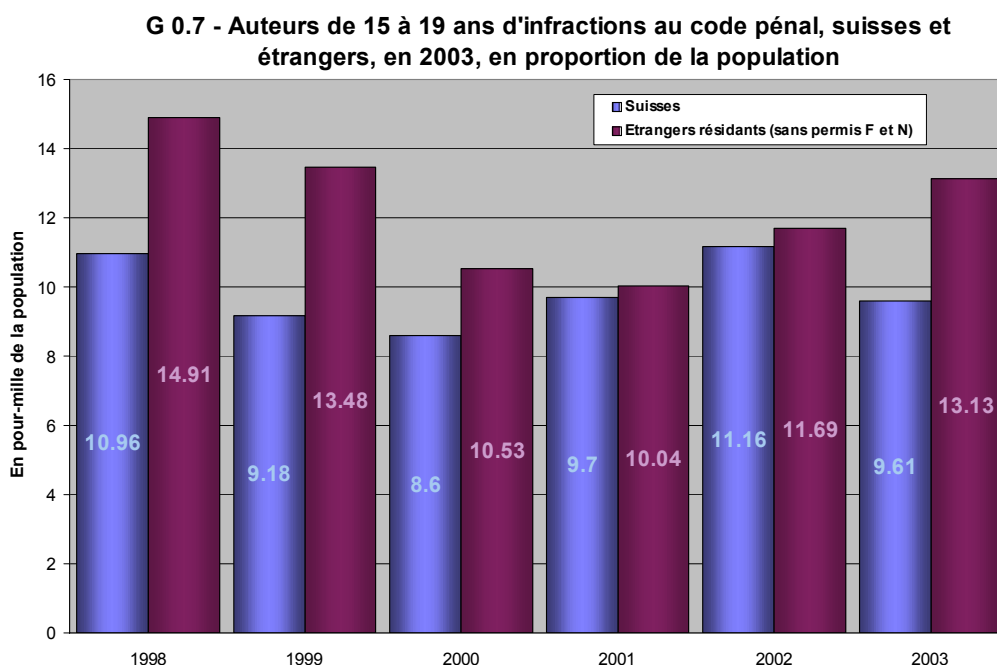


Pour toutes les catégories de population et dans un schéma similaire aux années antérieures, on recense avec les 15 – 29 ans la majorité des auteurs : 57% pour les Suisses, 60% pour les étrangers

résidents (sans les permis F ; le faible effectif de ces derniers ne permet pas de tirer un véritable enseignement, bien que la tendance semble identique à celles des autres groupes), 77% pour les requérants d'asile domiciliés à Genève, 85% pour les requérants attribués à d'autres cantons, et finalement 67% pour les étrangers non résidents (voir le graphique G 0.6).

L'examen de la proportion des mandats par rapport à la population résidente correspondante met en évidence la contribution relativement importante des 15 – 19 ans par rapport aux autres catégories d'âge.

Le graphique G 0.7 présente l'évolution à partir de 1998 des arrestations des 15-19 ans pour les Suisses et les étrangers résidents (sans les permis F et N). On observe une courbe en forme de « U ». Le rapprochement de la situation des deux types de population relevé entre 2000 et 2002 ne se confirme pas en 2003.



Infractions à la LStup

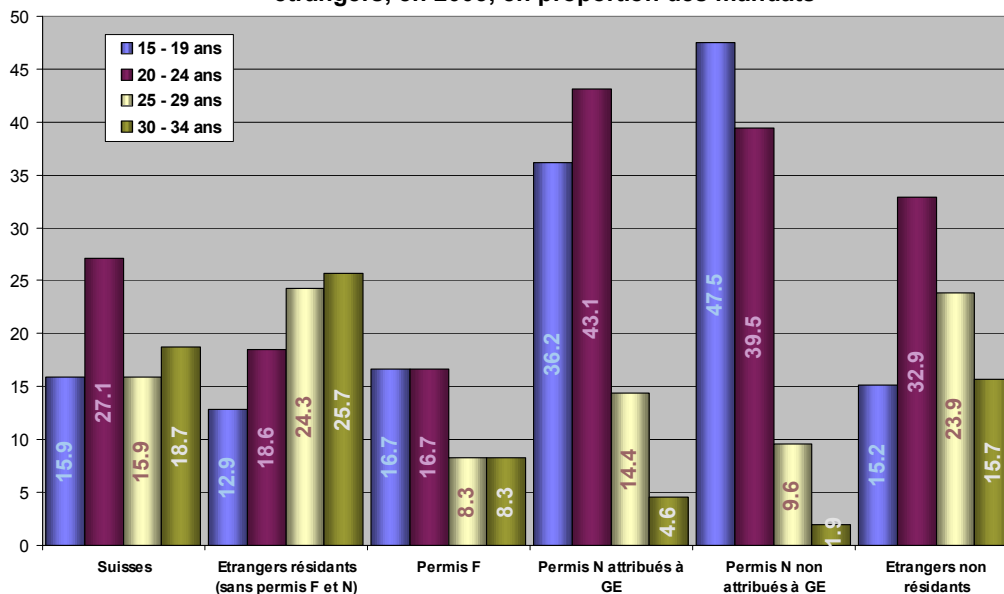
Ainsi que nous l'avons mentionné, le volume 2003 est en recul par rapport à 2002 et reste supérieur aux autres années (voir le tableau 6.b, p. 23). En 2003, l'engagement de la police genevoise au profit des opérations « COLIBRI » (G8) et « AGORA » (SMSI) a réduit l'activité dans ce domaine. Relevons que la « *Task Force Drogue* » (TFD) a réalisé la moitié des mandats pour infraction à la LStup. Les tableaux 11 (p. 27) et 11b (p. 31), qui excluent toutefois les cas de « récidives », rendent compte de la même évolution.

L'observation à partir de 1998 (voir le tableau 11b, p. 31) met en évidence une contribution peu élevée de la population suisse et étrangère résidente, en particulier en matière de trafic. Tel n'est pas le cas de certains groupes de requérants d'asile, fréquemment attribués à d'autres cantons.

Dans ce type d'infractions également, les 15 – 29 ans représentent la majorité – et parfois même la très nette majorité – des auteurs, selon les mandats (toujours sous réserve du faible effectif des

permis F ; voir le graphique G 0.8). Il faut par ailleurs relever pour la population locale (Suisse et étrangers établis) la part non négligeable des 30 – 34 ans.

G 0.8 - Auteurs de 15 à 34 ans d'infractions à la LStup, suisses et étrangers, en 2003, en proportion des mandats



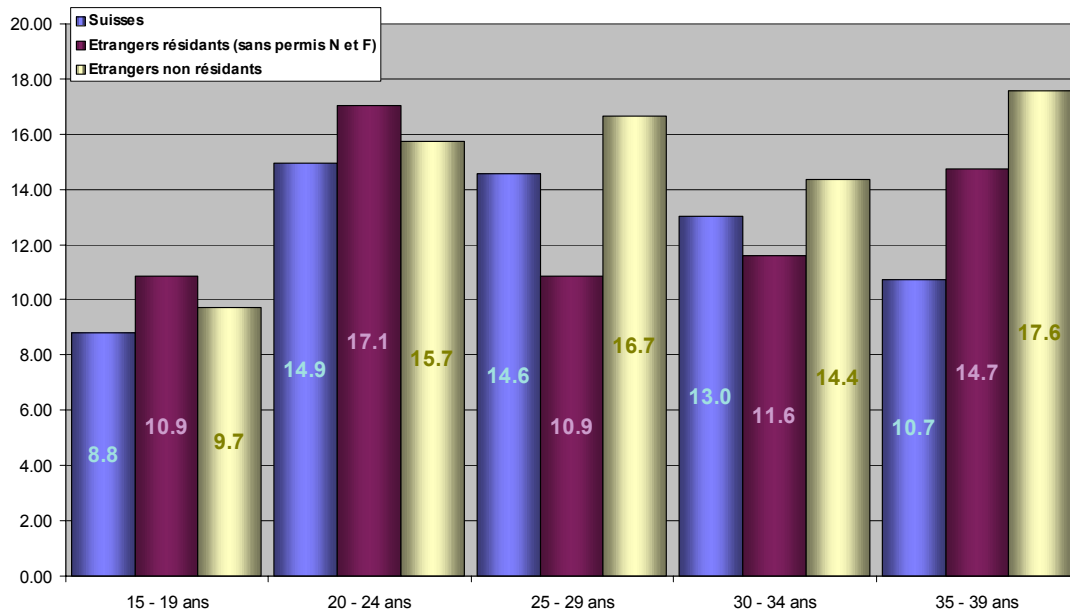
Dans le cadre des mesures de contrainte destinées à lutter contre le trafic de drogue sur la place des Volontaires et de la gare de Cornavin, les décisions d'assignations territoriales, qu'il s'agisse des interdictions d'entrée cantonales ou des interdictions de pénétrer dans une zone locale, restent à un niveau élevé, en recul toutefois de 13% par rapport à 2002 (voir le tableau 17, p. 33).

Le non respect de ces décisions entraînent une infraction à l'article 23a de la LSEE, suivie par une mesure d'emprisonnement. Ces infractions atteignent un nombre important en 2002 et plus encore en 2003 – elles font plus que doubler. Cette « explosion » met en évidence la nécessité et l'efficacité de la présence policière (TFD notamment). Sans une telle présence, le non respect des interdictions cantonales et locales ne serait pas mesuré. Surtout, cela donnerait l'impression aux dealers que ces mesures d'interdiction sont sans conséquences pénales. Il apparaît que c'est précisément au stade de l'infraction à l'article 23 a de la LSEE que le dispositif déploie tous ses effets dissuasifs : les cas subséquents de récidives restent rares.

Infractions à la LCR

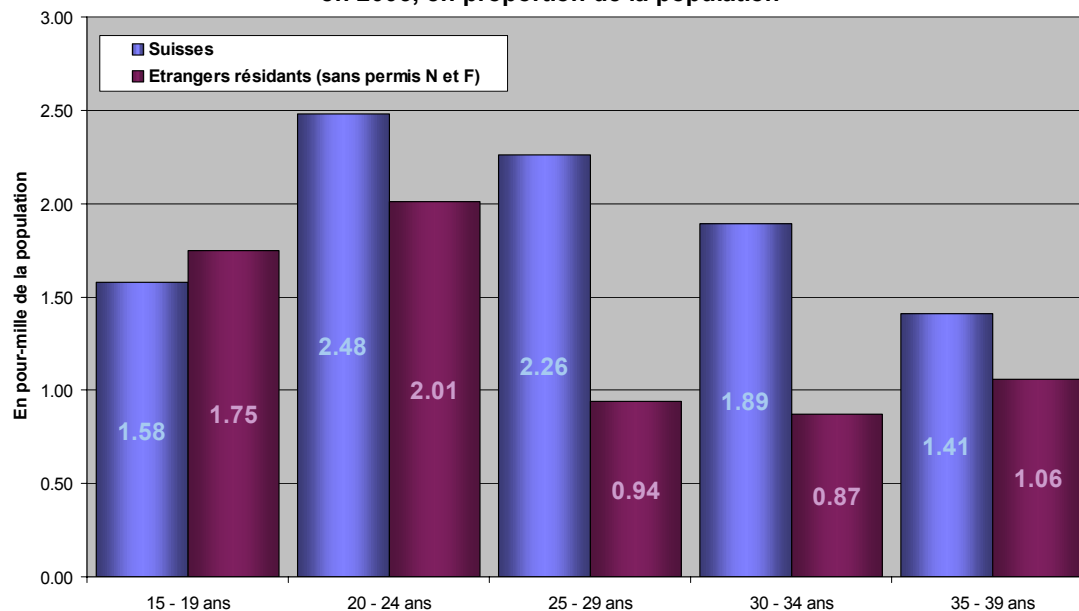
Enfin, les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR) concernent davantage les Suisses, puis les étrangers non résidents et enfin les étrangers résidents, ainsi que le montrent les tableaux 12 (p. 29) et 12b, p. 31 en comparaison annuelle ou selon l'évolution de 1998 à 2003. Ce dernier tableau et son graphique montrent que la part des étrangers résidents tend à diminuer. La distribution par âge est plus étendue qu'en matière d'infractions au code pénal et à la LStup (voir le graphique G 0.9).

G 0.9 - Auteurs de 20 à 39 ans d'infractions à la LCR, suisses et étrangers, en 2003, en proportion des mandats



En proportion de la population genevoise, la contribution des Suisses est plus importante que celle des étrangers résidents, sauf pour les plus jeunes (voir le graphique G 0.10).

G 0.10 - Auteurs de 20 à 39 ans d'infractions à la LCR, suisses et étrangers, en 2003, en proportion de la population



Les différents tableaux figurant aux pages suivantes permettent au lecteur de compléter et d'approfondir les quelques remarques formulées ici à titre d'illustration.

Liste des tableaux et graphiques

Evolution globale de la criminalité.....	tableau 1.....	page 18
Evolution des homicides.....	graphique 1.....	page 20
Evolution des hold up.....	graphique 2.....	page 20
Evolution des vols de véhicules et dans les véhicules.....	graphique 3a-b	"
Taux de différents délits pour 1000 habitants.....		page 21
Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle.....	tableau 3.1.....	"
Infractions contre le patrimoine.....	tableau 3.2.....	"
Infractions contre l'intégrité sexuelle.....	tableau 3.3.....	"
Cibles principales des cambriolages.....	tableau 4.....	page 22
Répartition mensuelle des cambriolages 1999 - 2003	graphique 3c	"
Affaires de stupéfiants selon la statistique fédérale.....	tableau 5.....	"
Arrestations 1988 à 2003.....	graphique 4.....	page 23
Répartition des arrestations, selon le type de décision.....	tableau 6.....	"
Répartition des mandats des officiers de police, selon la source légale de l'infraction.....	tableau 6b.....	"
Criminalité transfrontalière, selon le lieu de domicile des auteurs, tout type de délits confondu, y.c. les "récidives", à l'exclusion des infractions à la LSEE.....	tableau 7.....	page 24
Répartition des auteurs, Suisses et étrangers, pour infractions à la LSEE uniquement, y.c. "récidives".	tableau 8.....	"
Répartition des auteurs, Suisses et étrangers, pour tout type de délits, à l'exclusion des infractions à la LSEE et des "récidives".....	tableau 9.....	"
Répartition des auteurs d'infractions au code pénal par groupe d'âge quinquennal.....		page 25
Suisses.....	tableau 10.1....	"
Etrangers résidents (sans permis F).....	tableau 10.2....	"
Admissions provisoires (permis F).....	tableau 10.3....	"
Requérants d'asile domiciliés à Genève.....	tableau 10.4....	page 26
Requérants d'asile domiciliés dans un autre canton.....	tableau 10.5....	"
Etrangers non résidents.....	tableau 10.6....	"
Répartition des auteurs d'infractions à la LStup par groupe d'âge quinquennal.....		page 27
Suisses.....	tableau 11.1....	"
Etrangers résidents (sans permis F).....	tableau 11.2....	"
Admissions provisoires (permis F).....	tableau 11.3....	"
Requérants d'asile domiciliés à Genève.....	tableau 11.4....	page 28
Requérants d'asile domiciliés dans un autre canton.....	tableau 11.5....	"
Etrangers non résidents.....	tableau 11.6....	"
Répartition des auteurs d'infractions à la LCR par groupe d'âge quinquennal.....		page 29
Suisses.....	tableau 12.1....	"
Etrangers résidents (sans permis F).....	tableau 12.2....	"
Etrangers non résidents.....	tableau 12.6....	"
Récapitulation 1998-2003 des auteurs, Suisses et étrangers, selon le motif d'inculpation par statut de résidence en Suisse, à l'exclusion des infractions à la LSEE et des "récidives".....		page 30
Toutes sources d'inculpations.....	tableau 9b.....	"
Code pénal.....	tableau 10b.....	"
LStup.....	tableau 11b.....	page 31
LCR.....	tableau 12b.....	"

Effectifs de la Police.....	tableau 13.....	page 32
Nombre d'heures supplémentaires effectuées par la Police.....	tableau 14.....	"
Manifestations sur la voie publique et visites officielles et privées.....	tableau 15.....	"
Refoulements et personnes non refoulables remises à la rue ou à des autorités tierces.....	tableau 16.....	page 33
Mesures de contrainte.....	tableau 17.....	"
Usage de la contrainte par la force publique.....	tableau 18.....	"
Usage de la contrainte : principaux types d'interventions.....	tableau 19.....	"
Plaintes pénales contre des policiers.....	tableau 20.....	page 34
Centrale d'alarme (CECAL).....	tableau 21.....	"
Commissariat de police.....	tableau 22.....	"
Service des contraventions.....	tableau 23.....	"
Violences domestiques, Premiers secours et urgences sociales	tableau 24.....	page 35
Engagement de la cellule "AGPP-Police".....	tableau 25.....	"
Accidents de la circulation.....	tableau 26.....	"
Contrôle automatique du trafic.....	tableau 27.....	"

Tableau 1

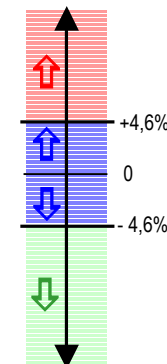
**Evolution globale de la criminalité
y compris les tentatives
à l'exception des infractions à la LStup**

	1998	1999	2000	2001	2002	moyenne 98 à 02	2003 / moyenne	2003	variation 2003 / 2002	voir légende
I. Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	969	1'078	1'093	1'325	1'545	1'202	24.0%	1'491	-3.5%	→
CPS 111-114, 116 Homicide (intentionnel)	10	20	15	6	14	13	15.4%	15	7.1%	→
CPS 122-123 Lésions corporelles, graves et simples	649	747	737	848	915	779	11.8%	871	-4.8%	→
CPS 118-121, 125-129, 133-136 Autres atteintes à l'intégrité corporelle	310	311	341	471	614	409	47.0%	602	-2.0%	→
II. Infractions contre le patrimoine	35'571	36'527	33'956	35'299	38'159	35'902	11.8%	40'124	5.1%	→
CPS 139 Vol par introduction furtive (y compris violation de domicile)	1'471	1'599	1'661	1'803	1'908	1'688	23.3%	2'081	9.1%	→
CPS 139 Vol par effraction (y compris dom. à la propriété & violation de domicile)	6'146	6'780	5'844	5'261	5'410	5'888	-8.0%	5'415	0.1%	→
CPS 139 Vol à la tire	2'299	2'352	1'979	2'258	3'029	2'383	26.4%	3'013	-0.5%	→
CPS 139 Vol à l'étalage	550	519	435	621	782	581	14.2%	664	-15.1%	→
CPS 139 Vol de véhicules à 4 roues (y compris les bateaux)	1'286	1'290	1'130	1'023	985	1'143	-29.3%	808	-18.0%	→
CPS 139 Vol de motocyclettes	1'192	1'801	1'491	1'439	1'710	1'527	6.1%	1'619	-5.3%	→
CPS 139 Vol de cyclomoteurs	433	315	275	258	244	305	-42.3%	176	-27.9%	→
CPS 139 Vol de cycles	2'887	2'825	2'440	2'212	2'267	2'526	2.1%	2'580	13.8%	→
CPS 139 Vol par effraction dans un véhicule (yc ds bateau)	4'193	3'911	3'680	3'868	3'605	3'851	16.7%	4'493	24.6%	→
CPS 139 Vol par introduction furtive dans un véhicule (yc ds bateau)	846	782	648	622	684	716	14.9%	823	20.3%	→
CPS 139 Autre vol	6'389	6'359	6'320	6'870	7'905	6'769	29.5%	8'768	10.9%	→
CPS 139 Vol à l'astuce	355	367	238	349	429	348	7.3%	373	-13.1%	→
CPS 139 Vol à l'arraché (sans violence)	244	287	251	322	366	294	35.0%	397	8.5%	→
CPS 140 Brigandage	178	237	201	254	271	228	16.1%	265	-2.2%	→
CPS 140 Hold-up (attaque à main armée dans un lieu public)	4	2	8	9	12	7	14.3%	8	-33.3%	→
CPS 144 Dommages à la propriété (sans violation de domicile)	5'318	5'331	5'434	6'105	6'505	5'739	13.9%	6'534	0.4%	→
CPS 146 Escroquerie	604	655	622	707	660	650	10.2%	716	8.5%	→
CPS 156 Extorsion et chantage (y compris "racket")	89	133	123	120	129	119	14.5%	136	5.4%	→
CPS 137, 141-143 bis, 144 bis-145, 147-148, 150-153, 155, 157-172 ter Autres infractions contre la propriété, le patrimoine et les droits pécuniaires	1'087	982	1'176	1'198	1'258	1'140	10.1%	1'255	-0.2%	→
III. Infractions contre l'honneur & le domaine secret ou privé CPS 173-179 novies	394	433	425	547	641	488	44.3%	704	9.8%	→
IV. Crimes ou délits contre la liberté	604	633	687	899	1'077	780	36.9%	1'068	-0.8%	→

la variation de référence
considérée est celle
du volume global soit :
4,6%.

- : toute variation positive
supérieure à 4,6%
- : toute variation, comprise
entre -4,6% et + 4,6%.
- : toute variation négative
supérieure à -4,6%.

(l'angle correspond à
l'entier de la variation)



la variation de référence
considérée est celle
du volume global soit :



Tableau 1

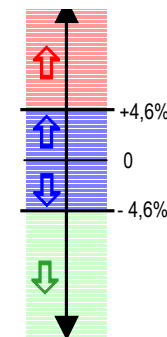
**Evolution globale de la criminalité
y compris les tentatives
à l'exception des infractions à la LStup**

	1998	1999	2000	2001	2002	moyenne 98 à 02	2003 / moyenne	2003	variation 2003 / 2002	voir légende
CPS 180 Menaces	431	480	472	634	708	545	26.8%	691	-2.4%	→
CPS 181, 183-186 Autres crimes ou délits contre la liberté	173	153	215	265	369	235	60.4%	377	2.2%	→
V. Infractions contre l'intégrité sexuelle	222	197	261	298	418	279	6.7%	298	-28.7%	↘
CPS 187 Mineurs	66	56	57	74	93	69	31.5%	91	-2.2%	→
CPS 190 Viol	23	36	50	51	63	45	-3.6%	43	-31.7%	↘
CPS 188, 189, 191-193, 194, 195-199 Autres infractions contre l'intégrité sexuelle	133	105	154	173	262	165	-0.8%	164	-37.4%	↘
VI. Crimes ou délits contre la famille CPS 213-220	528	408	274	157	168	307	-35.2%	199	18.5%	↗
VII. Crimes ou délits créant un danger collectif	134	98	106	97	137	114	93.2%	221	61.3%	↗
CPS 221 Incendie intentionnel	107	83	83	79	115	93	85.2%	173	50.4%	↗
CPS 222-230 Autres infractions créant un danger collectif	27	15	23	18	22	21	14.3%	24	9.1%	↗
X. XI. FAUX CPS 240-257 Fausse monnaie et autres falsifications	305	330	413	404	420	374	18.6%	444	5.7%	↗
XII. Crimes ou délits contre la paix publique CPS 260 bis (actes préparatoires)	6	11	0	8	8	7	21.2%	8	0.0%	→
VIII, XII, XV Autres délits contre l'ordre et les autorités publics CPS 231-239, 258-260, 261-283, 287-295, 303-311	210	229	299	309	337	277	40.2%	388	15.1%	↗
XV. Infractions contre l'Autorité publique	113	108	161	185	365	186	101.7%	376	3.0%	→
CPS 285 Violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires	32	22	38	28	78	40	122.2%	88	12.8%	↗
CPS 286 Opposition aux actes de l'autorité	81	86	123	157	287	147	96.2%	288	0.3%	→
XVI, X Autres délits CPS 296-302, 312-332	14	28	22	23	29	23	137.1%	55	89.7%	↗
XVII. Délits contre l'administration de la justice CPS 305 bis, 305 ter Blanchissage d'argent	6	6	20	52	29	23	37.2%	31	6.9%	↗
Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (art. 23)	2'181	2'669	3'201	2'550	1'984	2'517	-20.6%	1'998	0.7%	→
Infractions aux autres lois fédérales	243	157	218	166	233	203	3.2%	210	-9.9%	↘
Infractions aux autres lois cantonales	871	1'233	1'506	1'479	1'635	1'345	31.2%	1'764	7.9%	↗
TOTAL	42'371	44'145	42'642	43'798	47'185	44'028	12.2%	49'379	4.6%	→

considérée est celle
du volume global soit :
4,6%.

- ↗ : toute variation positive supérieure à 4,6%
- : toute variation, comprise entre -4,6% et + 4,6%.
- ↘ : toute variation négative supérieure à -4,6%.

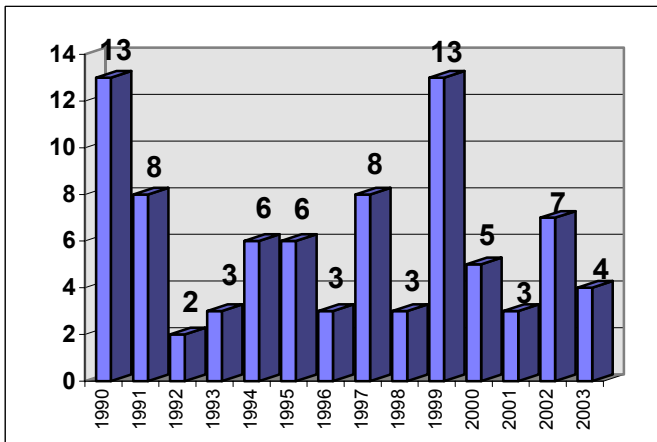
(l'angle correspond à
l'entier de la variation)



Graphique 1

Evolution du nombre d'homicides

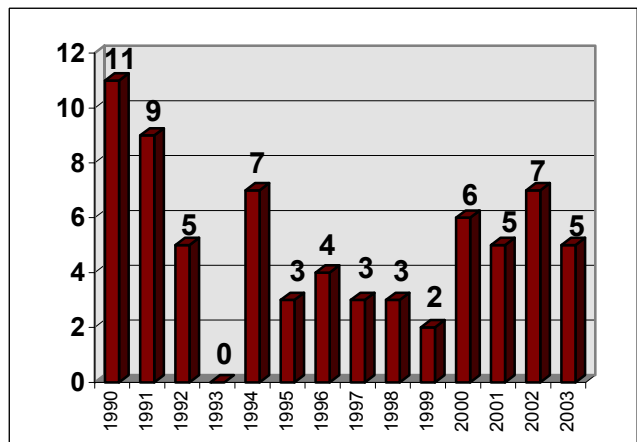
(nombre de victimes, sans les tentatives)



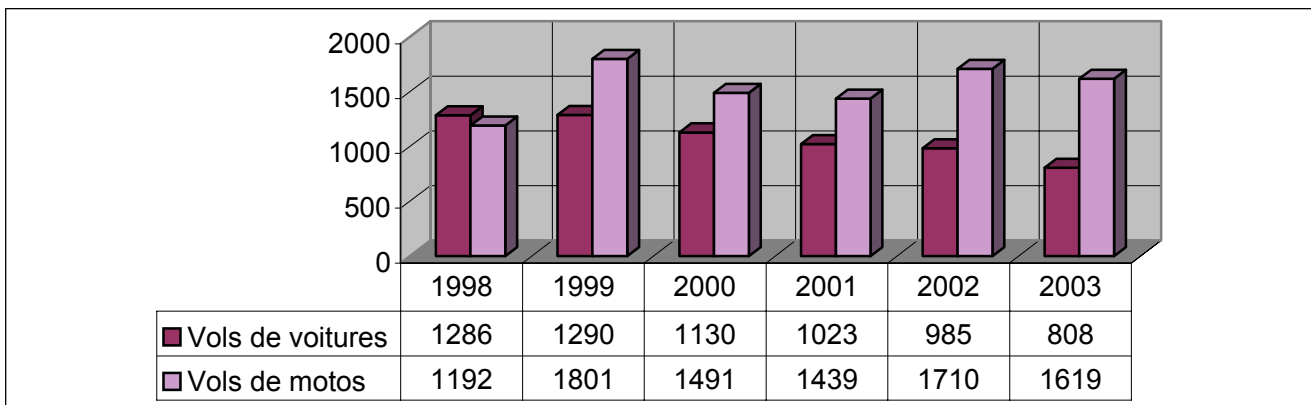
Graphique 2

Evolution du nombre de hold-up

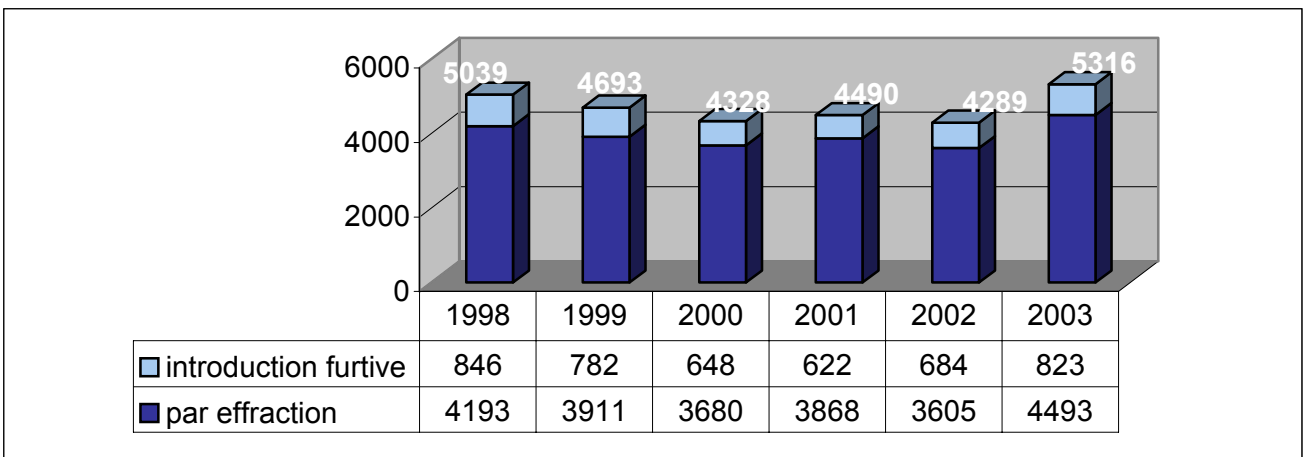
(sans les tentatives)



Graphique 3a



Graphique 3b



Taux de différents délits pour 1000 habitants

Tableau 3.1

Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle

(y compris les tentatives)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
En tout	2.40	2.64	2.64	3.14	3.61	3.43
- homicides (intentionnels)	0.02	0.05	0.04	0.01	0.03	0.03
- lésions corporelles	1.61	1.83	1.78	2.01	2.14	2.00
- autres atteintes	0.77	0.76	0.82	1.12	1.44	1.39

Tableau 3.2

Infractions contre le patrimoine

(y compris les tentatives)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
En tout	88.26	89.45	82.10	83.61	89.22	92.35
- dont cambriolages	18.90	20.52	18.15	16.73	17.11	17.25
- dont vols de voitures (yc bat.)	3.19	3.16	2.73	2.42	2.30	1.86
- dont vols à l'arraché	0.61	0.70	0.61	0.76	0.86	0.91
- dont brigandages	0.44	0.58	0.49	0.60	0.63	0.61

Tableau 3.3

Infractions contre l'intégrité sexuelle

(y compris les tentatives)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
En tout	0.55	0.48	0.63	0.71	0.98	0.69
- mineurs	0.16	0.14	0.14	0.18	0.22	0.21
- viols	0.06	0.09	0.12	0.12	0.15	0.11
- autres infractions	0.33	0.26	0.37	0.41	0.61	0.38

Population cantonale *

	1998	1999	2000	2001	2002 [#]	2003 [#]
Population résidante	403'022	408'350	413'585	422'165	427'705	434'473

* Source : OCSTAT

[#] selon la nouvelle définition de la population de l'OCSTAT dès 2001, qui comprend maintenant les requérants d'asile.

Les tableaux 10, 11 et 12 sont également construits à partir de cette nouvelle définition.

Tableau 4

Cibles principales des cambriolages

	1999	2000	2001	2002	2003	variation 2003 / 2002
Cambrjolages au total	8'379	7'505	7'064	7'318	7'496	2.43%
- dont r�sidences	3'481	3'040	2'791	3'147	3'024	-3.91%
- dont commerces	1'345	1'049	955	1'075	1'202	11.81%

Graphique 3c

R partition mensuelle des cambriolages 1999 - 2003

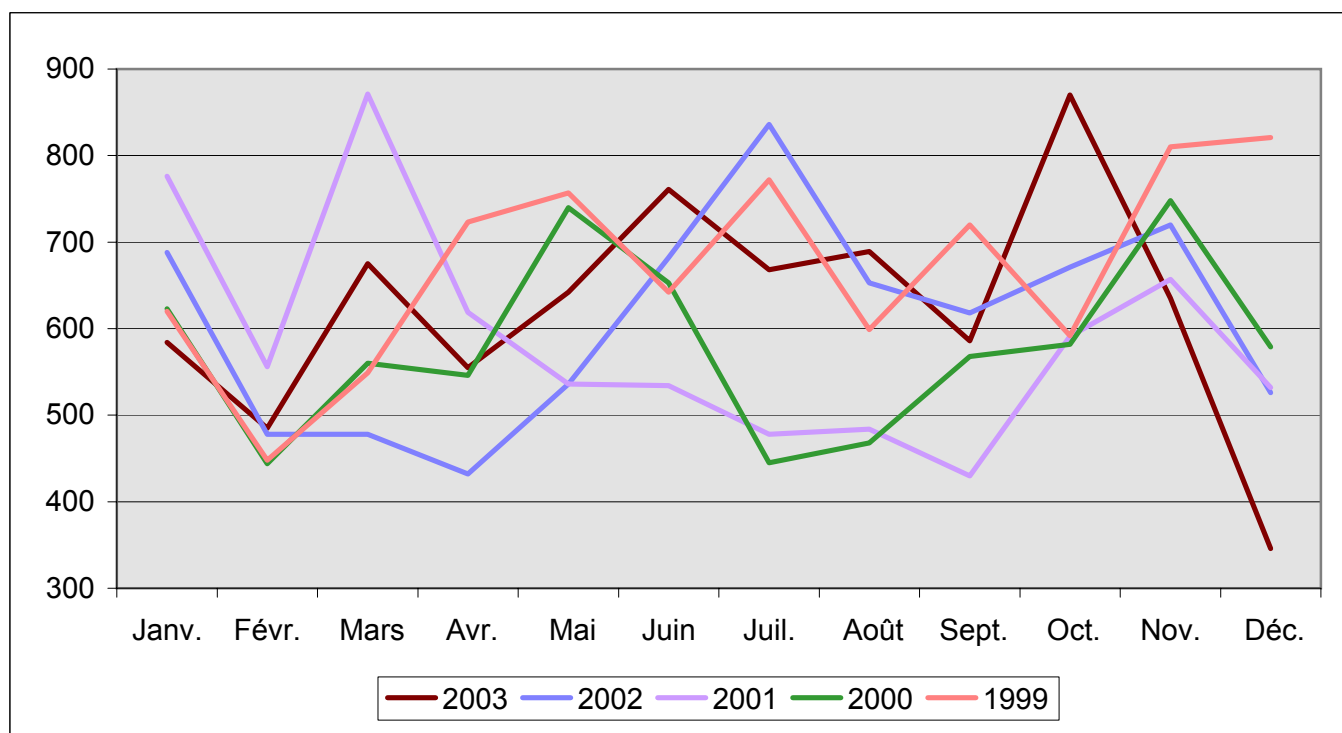


Tableau 5

Affaires de stup fiants, selon la statistique f d rale

	1999	2000	2001	2002	2003	variation 2003 / 2002
Produits stup�fiants lors du constat	3'925	3'957	2'467	2'891	2'464	-14.77%
Consommation (produits)	2'228	2'493	1'481	1'332	1'426	7.06%
Trafic (produits)	1'697	1'464	986	1'559	1'038	-33.42%
Consommateurs (auteurs)	1'945	2'278	1'316	1'127	1'262	11.98%
Trafiqants (contrebande avec/sans consommation)	1'324	1'198	838	1'298	911	-29.82%

Graphique 4

Arrestations 1988 à 2003

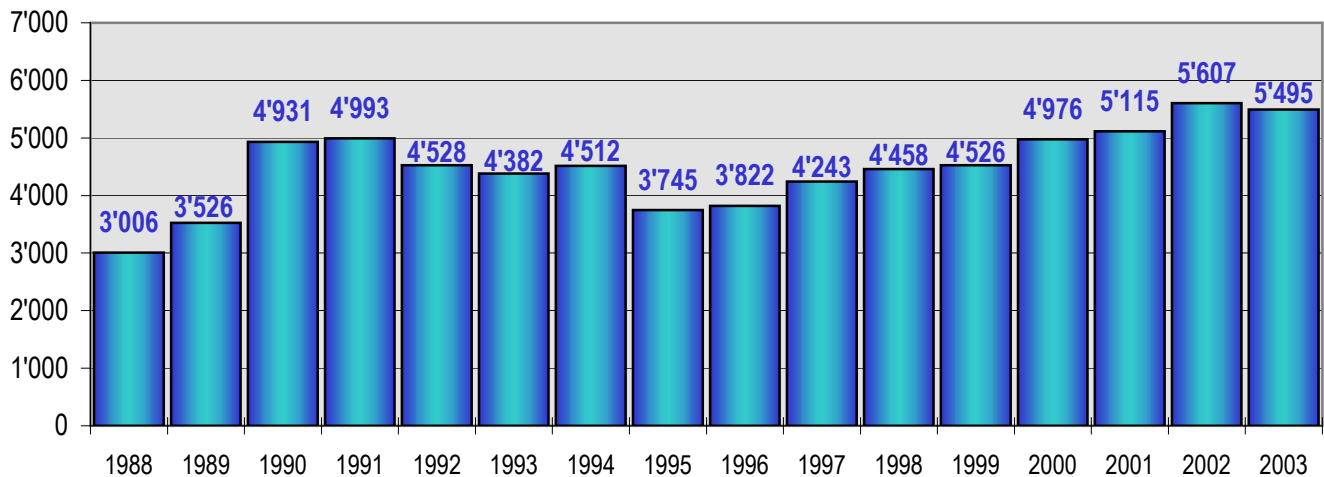


Tableau 6

Répartition des arrestations, selon le type de décision

Les arrestations comprennent :	1998	1999	2000	2001	2002	2003	variation 02 / 01
- les mandats des officiers de police	3'980	4'013	4'388	4'549	5'084	4'816	-5.27%
- les notifications des mandats cantonaux	184	219	251	259	298	344	15.44%
- les notifications des mandats internationaux	2	2	4	4	3	4	33.33%
- les mandats de l'Instruction	79	64	60	60	32	30	-6.25%
- les mandats du Parquet	1	0	0	1	0	0	
- les mandats du Tribunal de la Jeunesse	42	45	53	60	48	52	8.33%
- autres cas	170	183	220	182	142	249	75.35%
Arrestations	4'458	4'526	4'976	5'115	5'607	5'495	-2.00%

Tableau 6b

Répartition des mandats des officiers de police,
selon la source légale de l'infraction

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	variation 02 / 01
Total des mandats OP*	3'980	4'013	4'388	4'549	5'084	4'816	-5.27%
- dont infractions au code pénal (CP)	2'227	2'078	2'035	2'390	2'572	2'569	-0.12%
- dont infractions aux stupéfiants (LStup)	896	1'067	977	924	1'324	1'094	-17.37%
- dont infractions au séjour des étrangers (LSEE)	1'163	1'248	1'767	1'504	1'520	1'393	-8.36%
- dont infractions à la circulation (LCR)	490	436	790	599	580	635	9.48%

* le mandat peut contenir des infractions relevant de plusieurs sources (CP et autres lois).

Remarque méthodologique

Le tableau 6 - répartition des arrestations - recense toutes les arrestations, y compris les personnes arrêtées plusieurs fois dans l'année.

Les tableaux suivants portent uniquement sur les arrestations motivées par un mandat d'un officier de police.

A l'exception du tableau 7 sur la criminalité transfrontalière, les auteurs ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le tableau global 9 ou dans les tableaux 10-12 selon la source de l'infraction.

Les cas d'auteurs d'infractions uniquement à la LSEE sont exclus.

Criminalité transfrontalière, selon le lieu de domicile des auteurs, tout type de délits confondu, y compris les "récidives", à l'exclusion des infractions à la LSEE # (mandats OP)

Tableau 7

	1998		1999		2000		2001		2002		2003		variation 03 / 02
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
Région frontalière	311	56.8	368	60.4	456	72.2	420	63.3	330	58.0	405	58.0	22.73%
Région lyonnaise	104	19.0	85	14.0	45	7.1	73	11.0	54	9.5	70	9.5	29.63%
Autres régions	133	24.3	156	25.6	131	20.7	170	25.6	185	32.5	147	32.5	-20.54%
Total France	548	100.0	609	100.0	632	100.0	663	100.0	569	100.0	622	100.0	9.31%

Répartition des auteurs, Suisses et étrangers pour infractions à la LSEE uniquement, y compris les "récidives" (mandats OP) et les infractions à l'art. 23A (voir tableau 17)

Tableau 8

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	variation 03 / 02
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	
Suisses	5	6	6	7	15	2	-86.67%
Etrangers résidents*	11	11	11	12	8	4	-50.00%
Etrangers non résidents**	611	590	1058	850	867	804	-7.27%
Total	627	607	1075	869	890	810	-8.99%

Répartition des auteurs, Suisses et étrangers, tout type de délits confondu, à l'exclusion des infractions à la LSEE # et des "récidives" (mandats OP)

Tableau 9

	1998		1999		2000		2001		2002		2003		variation 03 / 02
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
Suisses	755	25.5	651	21.8	613	21.2	757	24.3	821	23.6	779	23.0	-5.12%
Etrangers résidents*	598	20.2	513	17.2	571	19.7	564	18.1	575	16.5	538	15.9	-6.43%
- dont "admissions provisoires"	60	2.0	55	1.8	72	2.5	48	1.5	53	1.5	39	1.2	-26.42%
Etrangers non résidents	1172	39.5	1286	43.0	1375	47.4	1452	46.6	1426	41.0	1441	42.5	1.05%
Requérants d'asile attribués à GE	205	6.9	250	8.4	175	6.0	165	5.3	258	7.4	256	7.5	-0.78%
Requérants d'asile non attribués à GE	235	7.9	288	9.6	164	5.7	176	5.7	402	11.5	377	11.1	-6.22%
Total	2965	100.0	2988	100.0	2898	100.0	3114	100.0	3482	100.0	3391	100.0	-2.61%

Pour autant qu'il s'agisse d'une infraction unique, c'est-à-dire non associée à une autre infraction

* Y compris les "admissions provisoires" (permis F) selon la pratique de l'OCSTAT avant 2002

** Y compris les requérants d'asile (permis N)

Auteurs d'infractions au code pénal (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,
à l'exclusion des infractions à la LSEE uniquement et des "récidives"
et répartition en fonction de la population résidente *

Suisses

Tableau 10.1

groupe d'âge	2002			2003			variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	27	5.01	1.81	19	3.93	1.24	-29.63%
15 - 19 ans	155	28.76	11.16	140	28.99	9.61	-9.68%
20 - 24 ans	82	15.21	5.20	76	15.73	4.82	-7.32%
25 - 29 ans	70	12.99	4.08	58	12.01	3.45	-17.14%
30 - 34 ans	83	15.40	4.62	59	12.22	3.27	-28.92%
35 - 39 ans	44	8.16	2.20	44	9.11	2.22	0.00%
40 - 44 ans	24	4.45	1.28	39	8.07	2.01	62.50%
45 - 49 ans	21	3.90	1.19	17	3.52	0.94	-19.05%
50 - 54 ans	12	2.23	0.69	11	2.28	0.64	-8.33%
55 ans et plus	21	3.90	0.26	20	4.14	0.24	-4.76%
totaux	539	100.00	2.04	483	100.00	1.81	-10.39%

Etrangers résidents (sans permis F et N)

Tableau 10.2

groupe d'âge	2002			2003			variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	15	3.92	1.67	4	1.18	0.44	-73.33%
15 - 19 ans	93	24.28	11.69	105	30.97	13.13	12.90%
20 - 24 ans	64	16.71	6.03	43	12.68	3.92	-32.81%
25 - 29 ans	66	17.23	4.75	55	16.22	3.68	-16.67%
30 - 34 ans	51	13.32	3.05	50	14.75	2.89	-1.96%
35 - 39 ans	37	9.66	2.09	39	11.50	2.17	5.41%
40 - 44 ans	23	6.01	1.52	15	4.42	0.95	-34.78%
45 ans et plus	34	8.88	0.64	28	8.26	0.52	-17.65%
totaux	383	100.00	2.37	339	100.00	2.04	-11.49%

Admissions provisoires (permis F)

Tableau 10.3

groupe d'âge	2002			2003			variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	0	0.00	.	2	7.41	9.17	.
15 - 19 ans	11	35.48	59.78	6	22.22	35.29	-45.45%
20 - 24 ans	11	35.48	60.77	6	22.22	30.30	-45.45%
25 - 29 ans	4	12.90	21.39	3	11.11	18.85	-25.00%
30 - 34 ans	1	3.23	4.22	1	3.70	5.49	0.00%
35 - 39 ans	2	6.45	8.81	3	11.11	14.02	50.00%
40 - 44 ans	1	3.23	7.94	4	14.81	28.99	300.00%
45 ans et plus	1	3.23	3.37	2	7.41	7.14	100.00%
totaux	31	100.00	13.86	27	100.00	12.97	-12.90%

* Selon la proportion (en o/oo) de la population concernée (suisse, étrangère), source OCSTAT.

Auteurs d'infractions au code pénal (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,
à l'exclusion des infractions à la LSEE uniquement et des "récidives"

Requérants d'asile domiciliés à Genève

Tableau 10.4

groupe d'âge	2002			2003			variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidante	mandats	% mandats	o/oo pop. résidante	sur mandats
10 - 14 ans	0	0.00	.	1	0.85	7.75	.
15 - 19 ans	29	26.85	92.95	33	27.97	86.61	13.79%
20 - 24 ans	39	36.11	75.55	34	28.81	50.90	-12.82%
25 - 29 ans	17	15.74	52.15	24	20.34	45.54	41.18%
30 - 34 ans	21	19.44	75.19	19	16.10	45.13	-9.52%
35 - 39 ans	1	0.93	5.68	2	1.69	7.58	100.00%
40 - 44 ans	1	0.93	9.26	3	2.54	17.65	200.00%
45 ans et plus	0	0.00	0.00	2	1.69	11.36	.
totaux	108	100.00	35.58	118	100.00	37.75	9.26%

CODE PÉNAL

Requérants d'asile domiciliés dans un autre canton

Tableau 10.5

groupe d'âge	2002		2003		variation 2002 / 2001
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	2	1.53	1	0.62	-50.00%
15 - 19 ans	50	38.17	56	34.57	12.00%
20 - 24 ans	38	29.01	53	32.72	39.47%
25 - 29 ans	23	17.56	29	17.90	26.09%
30 - 34 ans	11	8.40	16	9.88	45.45%
35 - 39 ans	5	3.82	4	2.47	-20.00%
40 - 44 ans	1	0.76	3	1.85	200.00%
45 ans et plus	1	0.76	0	0.00	-100.00%
totaux	131	100.00	162	100.00	23.66%

Etrangers non résidents

Tableau 10.6

groupe d'âge	2002		2003		variation 2002 / 2001
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	38	3.79	37	3.47	-2.63%
15 - 19 ans	198	19.74	216	20.24	9.09%
20 - 24 ans	251	25.02	297	27.84	18.33%
25 - 29 ans	190	18.94	198	18.56	4.21%
30 - 34 ans	132	13.16	136	12.75	3.03%
35 - 39 ans	82	8.18	86	8.06	4.88%
40 - 44 ans	50	4.99	40	3.75	-20.00%
45 ans et plus	62	6.18	57	5.34	-8.06%
totaux	1003	100.00	1067	100.00	6.38%

* Le pourcentage est calculé par rapport à l'effectif de la classe quinquennale correspondante.

**Auteurs d'infractions à la LStup (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,
à l'exclusion des infractions à la LSEE uniquement et des "récidives"
et répartition en fonction de la population résidente ***

Suisses

Tableau 11.1

groupe d'âge	2002			2003			variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	2	1.82	0.13	1	0.93	0.07	-50.00%
15 - 19 ans	15	13.64	1.08	17	15.89	1.17	13.33%
20 - 24 ans	24	21.82	1.52	29	27.10	1.84	20.83%
25 - 29 ans	24	21.82	1.40	17	15.89	1.01	-29.17%
30 - 34 ans	18	16.36	1.00	20	18.69	1.11	11.11%
35 - 39 ans	9	8.18	0.45	13	12.15	0.65	44.44%
40 - 44 ans	9	8.18	0.48	4	3.74	0.21	-55.56%
45 ans et plus	9	8.18	0.07	6	5.61	0.05	-33.33%
totaux	110	100.00	0.42	107	100.00	0.40	-2.73%

Etrangers résidents (sans permis F et N)

Tableau 11.2

groupe d'âge	2002			2003			variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	0	0.00	.	0	0.00	.	.
15 - 19 ans	9	13.04	1.13	9	12.86	1.13	0.00%
20 - 24 ans	23	33.33	2.17	13	18.57	1.19	-43.48%
25 - 29 ans	14	20.29	1.01	17	24.29	1.14	21.43%
30 - 34 ans	12	17.39	0.72	18	25.71	1.04	50.00%
35 - 39 ans	6	8.70	0.34	8	11.43	0.45	33.33%
40 - 44 ans	4	5.80	0.26	4	5.71	0.25	0.00%
45 ans et plus	1	1.45	0.02	1	1.43	0.02	0.00%
totaux	69	100.00	0.43	70	100.00	0.42	1.45%

Admissions provisoires (permis F)

Tableau 11.3

groupe d'âge	2002			2003			variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	0	0.00	.	0	0.00	.	.
15 - 19 ans	12	42.86	65.22	2	16.67	11.76	-83.33%
20 - 24 ans	10	35.71	55.25	2	16.67	10.10	-80.00%
25 - 29 ans	5	17.86	26.74	1	8.33	5.62	-80.00%
30 - 34 ans	0	0.00	.	1	8.33	5.49	
35 - 39 ans	1	3.57	4.41	4	33.33	18.69	300.00%
40 - 44 ans	0	0.00	.	1	8.33	7.25	
45 ans et plus	0	0.00	.	1	8.33	3.57	
totaux	28	100.00	12.52	12	100.00	5.77	-57.14%

* Selon la proportion (en o/oo) de la population concernée (suisse, étrangère), source OCSTAT.

**Auteurs d'infractions à la LStup (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,
à l'exclusion des infractions à la LSEE uniquement et des "récidives"**

LStup

Requérants d'asile domiciliés à Genève

Tableau 11.4

groupe d'âge	2002			2003			variation
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidante	mandats	% mandats	o/oo pop. résidante	sur mandats
10 - 14 ans	2	1.09	14.71	1	0.57	7.75	-50.00%
15 - 19 ans	95	51.63	237.50	63	36.21	165.35	-33.68%
20 - 24 ans	62	33.70	94.22	75	43.10	112.28	20.97%
25 - 29 ans	15	8.15	32.75	25	14.37	47.44	66.67%
30 - 34 ans	8	4.35	20.30	8	4.60	19.00	0.00%
35 - 39 ans	2	1.09	7.60	2	1.15	7.58	0.00%
40 - 44 ans	0	0.00	.	0	0.00	.	.
45 ans et plus	0	0.00	.	0	0.00	.	.
totaux	184	100.00	60.63	174	100.00	55.66	-5.43%

LStup7

Requérants d'asile domiciliés dans un autre canton

Tableau 11.5

groupe d'âge	2002		2003		variation
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	0	0.00	2	0.77	.
15 - 19 ans	183	57.19	124	47.51	-32.24%
20 - 24 ans	103	32.19	103	39.46	0.00%
25 - 29 ans	21	6.56	25	9.58	19.05%
30 - 34 ans	9	2.81	5	1.92	-44.44%
35 - 39 ans	4	1.25	1	0.38	-75.00%
40 - 44 ans	0	0.00	0	0.00	.
45 ans et plus	0	0.00	1	0.38	.
totaux	320	100.00	261	100.00	-18.44%

Etrangers non résidents

Tableau 11.6

groupe d'âge	2002		2003		variation
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	2	0.52	1	0.29	-50.00%
15 - 19 ans	80	20.67	52	15.16	-35.00%
20 - 24 ans	141	36.43	113	32.94	-19.86%
25 - 29 ans	78	20.16	82	23.91	5.13%
30 - 34 ans	45	11.63	54	15.74	20.00%
35 - 39 ans	28	7.24	26	7.58	-7.14%
40 - 44 ans	7	1.81	9	2.62	28.57%
45 ans et plus	6	1.55	6	1.75	0.00%
totaux	387	100.00	343	100.00	-11.37%

**Auteurs d'infractions à la LCR (mandats OP), par groupe d'âges quinquennal,
à l'exclusion des infractions à la LFSEE uniquement et des "récidives"
et répartition en fonction de la population résidente ***

Suisses

Tableau 12.1

groupe d'âge	2002			2003			variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	0	0.00	0.00	1	0.38	0.00	.
15 - 19 ans	19	7.85	1.37	23	8.81	1.58	21.05%
20 - 24 ans	39	16.12	2.47	39	14.94	2.48	0.00%
25 - 29 ans	26	10.74	1.51	38	14.56	2.26	46.15%
30 - 34 ans	35	14.46	1.95	34	13.03	1.89	-2.86%
35 - 39 ans	38	15.70	1.90	28	10.73	1.41	-26.32%
40 - 44 ans	21	8.68	1.12	23	8.81	1.19	9.52%
45 - 49 ans	22	9.09	1.24	25	9.58	1.38	13.64%
50 - 54 ans	13	5.37	0.75	23	8.81	1.33	76.92%
55 ans et plus	29	11.98	0.36	27	10.34	0.33	-6.90%
totaux	242	100.00	0.92	261	100.00	0.98	7.85%

Etrangers résidents (sans permis F et N)

Tableau 12.2

groupe d'âge	2002			2003			variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	mandats	% mandats	o/oo pop. résidente	sur mandats
10 - 14 ans	0	0.00		0	0.00		.
15 - 19 ans	10	8.33	1.26	14	10.85	1.75	40.00%
20 - 24 ans	19	15.83	1.79	22	17.05	2.01	15.79%
25 - 29 ans	11	9.17	0.79	14	10.85	0.94	27.27%
30 - 34 ans	16	13.33	0.96	15	11.63	0.87	-6.25%
35 - 39 ans	22	18.33	1.24	19	14.73	1.06	-13.64%
40 - 44 ans	21	17.50	1.39	21	16.28	1.33	0.00%
45 ans et plus	21	17.50	0.40	24	18.60	0.40	14.29%
totaux	120	100.00	0.74	129	100.00	0.78	7.50%

Etrangers non résidents

Tableau 12.6

groupe d'âge	2002		2003		variation 2003 / 2002
	mandats	% mandats	mandats	% mandats	sur mandats
10 - 14 ans	3	1.55	2	0.93	-33.33%
15 - 19 ans	24	12.37	21	9.72	-12.50%
20 - 24 ans	39	20.10	34	15.74	-12.82%
25 - 29 ans	28	14.43	36	16.67	28.57%
30 - 34 ans	27	13.92	31	14.35	14.81%
35 - 39 ans	27	13.92	38	17.59	40.74%
40 - 44 ans	17	8.76	21	9.72	23.53%
45 ans et plus	29	14.95	33	15.28	13.79%
totaux	194	100.00	216	100.00	11.34%

En raison d'effectifs trop faibles les tableaux 12.3 à 12.5 ne figurent pas ici.

* Selon la proportion (en o/oo) de la population concernée (suisse, étrangère), source OCSTAT.

LCR

**Récapitulation 1998-2003 des auteurs suisses et étrangers
selon le motif d'inculpation (mandats OP) par statut de résidence en Suisse,
à l'exclusion des infractions à la LFSEE uniquement et des "récidives".**

Tableau 9b

Toutes sources d'inculpations

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Suisses	755	651	613	757	821	779
Etrangers résidents	598	513	571	564	575	538
- dont "admissions provisoires"	60	55	72	48	53	39
Requérants d'asile attribués à GE	205	250	175	165	258	256
Requérants d'asile non attribués à GE	235	288	164	176	402	377
Etrangers non résidents	1172	1286	1375	1452	1426	1441
Total	2965	2988	2898	3114	3482	3391

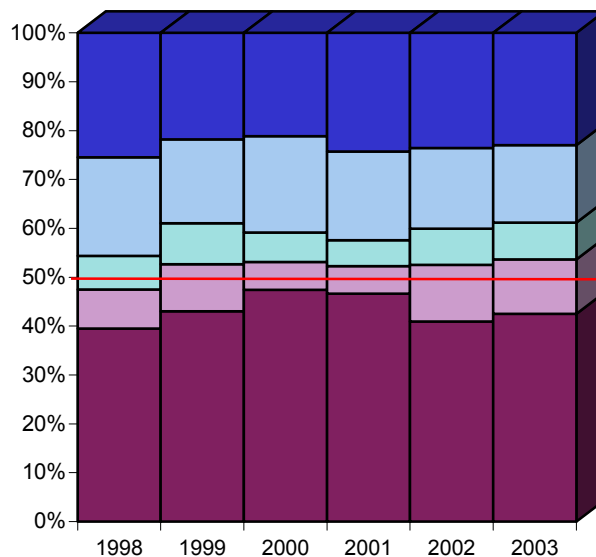
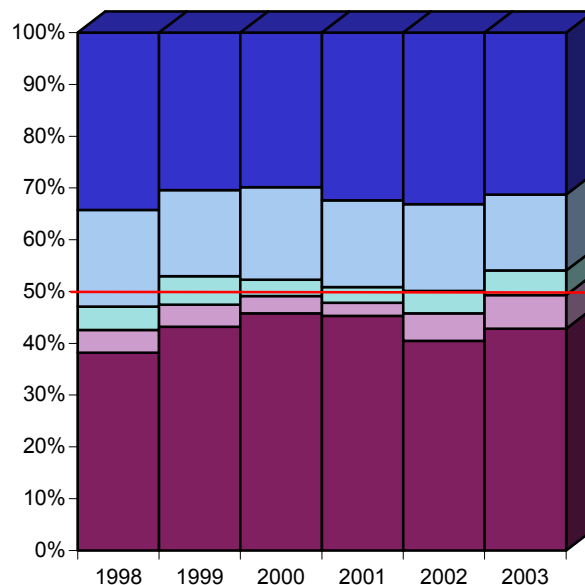


Tableau 10b

Code Pénal

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Suisses	493	408	389	481	539	483
Etrangers résidents	413	355	367	392	414	366
- dont "admissions provisoires"	43	28	38	41	31	27
Requérants d'asile attribués à GE	100	118	65	71	108	118
Requérants d'asile non attribués à GE	96	91	69	60	131	162
Etrangers non résidents	843	925	941	1059	1003	1067
Total	1945	1897	1831	2063	2195	2196



**Récapitulation 1998-2003 des auteurs suisses et étrangers
selon le motif d'inculpation (mandats OP) par statut de résidence en Suisse,
à l'exclusion des infractions à la LFSEE uniquement et des "récidives".**

Tableau 11b

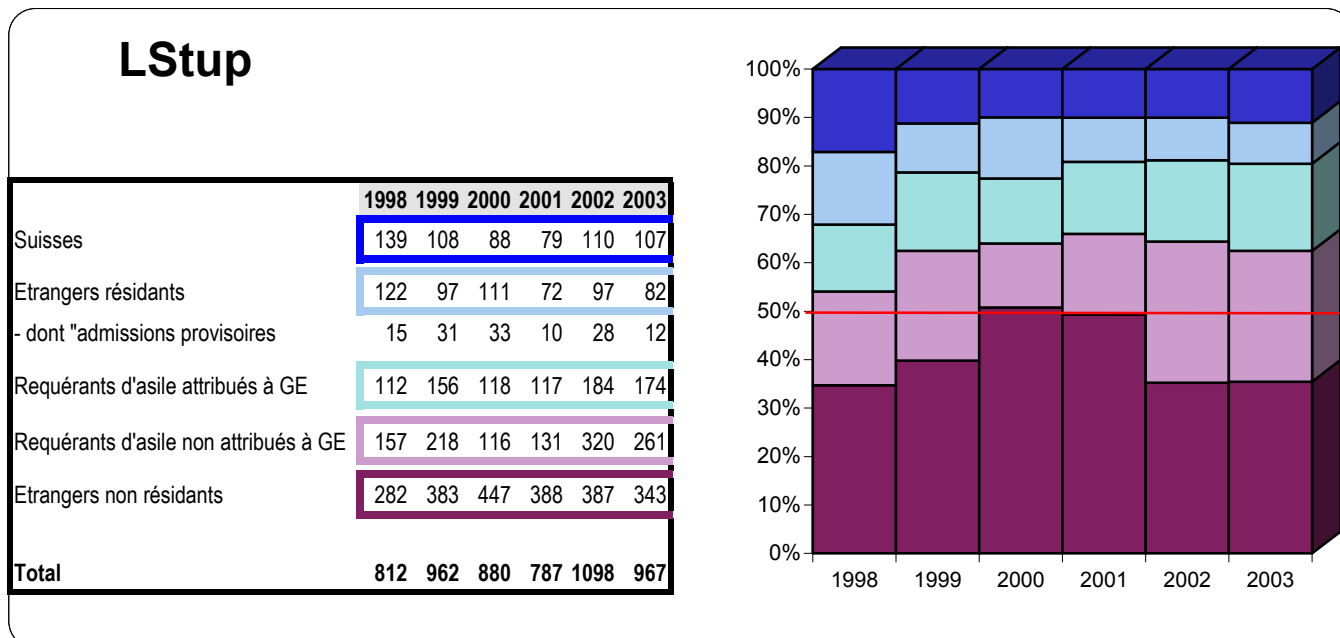


Tableau 12b

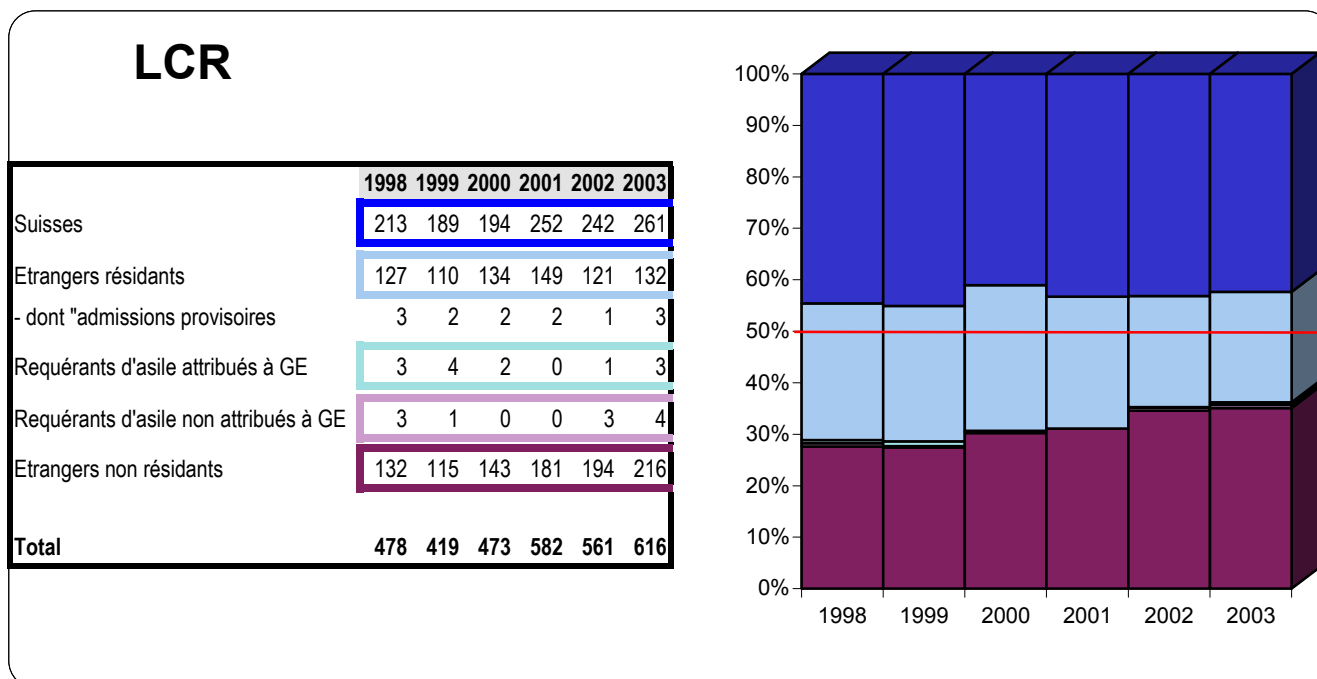


Tableau 13

Effectifs de la Police
fin décembre 2003

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	variation 2003 / 2002
Conseil de direction *	10	10	10	10	10	12	20.00%
Gendarmes *	777	774	772	763	758	759	0.13%
Inspecteurs & inspectrices *	279	279	284	277	277	277	0.00%
Collaborateurs administratifs	315	302	298	295	355	345	-2.82%
PSI	153	165	180	167	170	191	12.35%
Au total *	1'534	1'530	1'544	1'512	1'570	1'584	0.89%

* effectif moyen de l'année.

Tableau 14

Heures supplémentaires effectuées par la Police

	solde cumulé global	variation par rapport à l'année précédente
1996	319'665	--
1997	337'376	6%
1998	415'276	23%
1999	461'578	11%
2000	142'182	-69%
2001	234'087	65%
2002	284'773	22%
2003	429'146	51%

Tableau 15

Manifestations sur la voie publique et visites officielles et privées

	manifestation (voie publique)	variation par rapport à l'année précédente
1998	136	--
1999	160	18%
2000	173	8%
2001	186	8%
2002	216	16%
2003	298	38%

	visites officielles et privées	variation par rapport à l'année précédente
1998	353	--
1999	387	10%
2000	403	4%
2001	449	11%
2002#	477	6%
2003#	513	8%

Les données 2002/2003 ne sont pas strictement comparables aux années précédentes.

Tableau 16

**Refolements effectués par la Police
et personnes non refolables remises à la rue**

	total des refolements	variation annuelle	personnes non refolables remises à la rue	variation annuelle	personnes remises à des autorités tierces	variation annuelle
2001	5'853	--	903	--	246	--
2002	4'719	-19%	1'179	31%	767	212%
2003	4'912	4%	1'362	16%	586	-24%

Tableau 17

Mesures de contrainte

	1999	2000	2001	2002	2003	variation 2003/ 2002
Ordre de Mise en Détention administrative	21	20	16	14	28	100.00%
Assignations Territoriales (interdictions cantonales)	146	66	131	590	513	-13.05%
- dont interdictions zones locales				184	219	19.02%
					(nouveau en 2002)	
Non respect d'une AT, LSEE art. 23 a	11	4	9	103	223	116.50%

Tableau 18

Usage de la contrainte par la force publique

Situation au 12 janvier 2004	1999	2000	2001	2002	2003	variation 2003/ 2002
Cas d'usage de la contrainte *	715	791	941	1251	1190	-4.88%
- dont usage de la contrainte seule	469	550	699	842	712	-15.44%
- dont usage avec intervention de médecins	226	228	223	396	366	-7.58%
- dont usage avec doléances c/policiers	119	128	136	223	228	2.24%
- dont usage avec plaintes pénales c/policiers	30	24	30	32	58	81.25%

* Le total est inférieur à la somme des rubriques en raison des diverses combinaisons possibles.

Tableau 19

Usage de la contrainte: principaux types d'interventions*

Situation au 12 janvier 2004	2002	2003	% du total
LStup	565	426	35.80%
LSEE / rupture de ban	182	213	17.90%
Opposition / violence contre fonctionnaire	421	474	39.83%
Infractions contre le patrimoine	160	197	16.55%
Total	1251	1190	

*Combinaisons possibles.

Tableau 20

Plaintes pénales contre des policiers

Situation au 12 janvier 2004	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
Plaintes classées	74	44	32	39	35	16	
Procédures en cours ou recours	2	0	0	0	5	62	
Plaintes retirées	0	3	0	1	1	2	
Condamnations	1	2	2	2	0	0	
Total des plaintes pénales contre des policiers							variation 2003/ 2002
	77	49	34	42	41	80	95.12%

Tableau 21

Centrale d'alarme (CECAL)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	variation 2003/ 2002
Réquisitions	52'130	53'432	54'691	59'390	62'701	60'222	-3.95%

Tableau 22

Commissariat de Police

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	variation 2003/ 2002
Levées de corps	294	339	369	308	385	320	-16.88%

Tableau 23

Service des Contraventions. Amendes d'ordre et contraventions

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	variation 2003/ 2002
Amendes d'ordre	484'843	421'532	457'542	455'452	408'396	316'588	-22.48%
Contraventions	140'252	138'100	154'717	187'517	184'535	223'044	20.87%
Recettes totales	42'251'718	41'291'780	46'792'822	50'413'954	47'283'433	43'926'890	-7.10%

Tableau 24

Violences domestiques
Premiers secours et urgences sociales

Nouveau en 2003	2003
Violences domestiques	1'339
Premiers secours et urgences sociales	3'555

Tableau 25

Engagement de la cellule "AGPP-Police"

Situation au 12 janvier 2004	1998	1999	2000	2001	2002	2003	<i>variation 2003/ 2002</i>
Nombre d'interventions	25	38	53	61	62	56	-9.68%
Suicides, overdoses	8	7	18	15	20	21	5.00%
Accidents graves	3	10	8	8	4	10	150.00%
Agressions, viols et violences	2	3	13	18	23	17	-26.09%
Incidents aéroportuaires	1	5	3	7	0	2	.
Autres cas	11	13	11	13	15	6	-60.00%
Audition de victimes mineures	<i>(nouveau en 2003, selon LAVI, dès février 2003)</i>					116	.
filles	→					98	.
garçons	→					18	.

Tableau 26

Accidents de la circulation

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	<i>variation 2003/ 2002</i>
Mortels	18	23	18	16	19	22	15.79%
Avec blessés	1'089	1'158	1'238	1'239	1'341	1'274	-5.00%

Tableau 27

Contrôle automatique du trafic

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	<i>variation 2003/ 2002</i>
Véhicules contrôlés	23'658'523	21'537'847	23'509'557	24'246'307	24'614'410	35'067'697	42.47%
Véhicules en infraction	115'462	112'495	106'463	98'167	106'218	93'186	-12.27%
% de véhicules en infraction	0.49%	0.52%	0.45%	0.40%	0.43%	0.27%	